

**MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE**

**REPUBLIQUE DU MALI  
UN PEUPLE – UN BUT UNE – FOI**

\*\*\*\*\*

**SECRETARIAT GENERAL**

\*\*\*\*\*

**PROGRAMME REGIONAL D'APPUI A L'AMELIORATION  
DES SYSTEMES D'ELEVAGE AU MALI (PRAASEM)**

\*\*\*\*\*

**PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT  
DU SECTEUR DE L'ELEVAGE AU MALI  
(PADEL M)**



**RAPPORT D'EVALUATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET  
RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE SUIVI  
CONTROLE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE  
BAGUINEDA AU COMPTE DU PADEL-M**

**Novembre 2023**

1  
19/11/2023

## A - INTRODUCTION :

Le Projet d'Appui au Développement de l'Élevage au Mali (PADEL-M) a été préparé au cours de l'année 2017 et a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque Mondiale le 28 février 2018. Sa mise en vigueur a été déclarée le 23 août 2018 et sa mise en œuvre se déroulera sur une période de six ans (2018-2024). Ce projet a vocation à intervenir sur l'ensemble du territoire national et les systèmes d'élevages ciblés sont complémentaires de ceux que soutient le PRAPS-Mali, orienté exclusivement sur le pastoralisme. Ses bénéficiaires directs ont été estimés à 340.000 ménages d'éleveurs et entrepreneurs (éleveurs et aquaculteurs intégrant le marché dans leurs objectifs de production, producteurs d'aliments, transformateurs et commerçants) des filières d'élevage ciblées (Bétail/Viande, lait, Aviculture (chair & œufs) et aquaculture), en plus des institutions publiques, privées et communautaires des sous-secteurs de l'élevage et de la pêche au Mali.

L'objectif de développement du projet (ODP) est de « renforcer la productivité et la commercialisation des produits d'origine animale issus de systèmes non pastoraux dans les filières sélectionnées, et la capacité du pays à répondre aux crises ou urgences éligibles ». Cet objectif est en harmonie avec la vision du gouvernement en matière de développement agricole, à savoir promouvoir « une agriculture durable, moderne et compétitive, reposant prioritairement sur des exploitations agricoles familiales reconnues et sécurisées, par la maximisation du potentiel agro écologique et du savoir-faire du pays en matière agricole, et la création d'un environnement favorable au développement d'un secteur agricole structuré de manière à assurer la souveraineté alimentaire et à faire de l'agriculture le moteur de l'économie nationale en vue de garantir le bien-être de la population ». L'ODP énonce explicitement la complémentarité avec le projet PRAPS-ML (consacré au pastoralisme) en précisant que le présent projet ne cible que les systèmes d'élevage non pastoraux.

Cet objectif est décliné en trois composantes qui sont :

Composante 1 : Renforcement des services d'élevage avec comme sous-composantes : i) santé animale et santé publique vétérinaire ; ii) hausse de la productivité ; iii) élaboration des politiques et cadre réglementaire ;

Composante 2 : Soutien à l'investissement privé avec comme sous-composante : i) organisation économique et mécanisme d'incitation ; ii) appui au cycle d'investissement ; iii) financement des investissements ;

Composante 3 : Prévention et gestion des crises et coordination du projet avec comme sous-composante : i) prévention et gestion des crises ; ii) appui institutionnel et coordination du projet.

Les bénéficiaires du PADEL-M sont estimés à 340.000 : éleveurs et aquaculteurs intégrant le marché dans leurs objectifs de production ; producteurs d'aliments, transformateurs et commerçants dont 30 % de femmes et 30 % de jeunes de 16 à 40 ans, les institutions publiques, privées et communautaires des sous-secteurs de l'Élevage et de la Pêche.

La mise en œuvre du projet repose sur un partenariat entre l'Unité de Coordination et les structures techniques et de recherche qui assurent l'exécution des activités du programme ce sont : (DNP, DNPIA, DNSV, LCV, IER, CNIA et l'IPR/IFRA), les organisations socio professionnelles (CONASCOPIA, FEBEVIM, FENALAIT, FIFAM, FENASCOM).

Le PADEL-Mali accompagne les producteurs du poisson au travers des champ-écoles/les plateformes fonctionnels, il vise l'accroissement de la production et de la productivité sur l'ensemble de sa zone d'intervention. La production aquacole se fait en cages, en étangs, bassins en bac hors sol etc. Les producteurs pratiquent la transformation, conservation et le conditionnement du poisson de façon rudimentaire. Le produit n'est pas de qualité, il se conserve peu.

Aujourd'hui les producteurs Maliens souffrent de multiples insuffisances dont les plus cruciales concernent les bonnes pratiques et leurs adoptions, elles sont à un niveau d'élaboration et d'adoption assez faible. L'accroissement de la productivité et des volumes de ventes de poissons tant recherchés par le PADEL-M passeront obligatoirement par l'adoption et la diffusion des bonnes pratiques piscicoles.

Le PADEL-M soucieux du développement harmonieux de l'aquaculture au Mali a décidé de renforcer les structures Nationales de la pêche et de l'aquaculture, les organisations de pisciculteurs et la formation professionnelle et l'Université du Mali en réhabilitant et en équipant le centre de Baguineda.

Le centre de Baguineda est un centre de démonstrations étatique où sont formés de façon théorique pratique les producteurs, les agents de l'état et les étudiants. Il dispose d'infrastructures de démonstrations dont l'état est dégradé, les équipements sont usés et insuffisants, les équipements de l'écloserie sont vieillissants et inadéquats.

La réhabilitation de ce centre permettra une large diffusion et une meilleure adoption des technologies. La grande majorité des entreprises ne maîtrisent pas les aménagements piscicoles. Dès lors il devient nécessaire de recruter un consultant individuel spécialisé qui va s'occuper de l'élaboration du devis de réhabilitation et du contrôle des travaux de réhabilitation du centre. Le recrutement de ce consultant permettra de réaliser un devis estimatif des travaux de réaliser des infrastructures adéquates et pérennes.

C'est dans cet élan que trois CV qualifiés ont été analysés afin de sélectionner un consultant pour la réalisation de cette mission.

**Une décision N°/MEP-PADEL-M/SPM portant création de la commission d'ouverture et l'analyse des dossiers de manifestations d'intérêt a été créée et un avis de réunion n°000/MEP-PADEL-M/SPM le même jour à la même date, pour évaluer les manifestations reçues.**

Les membres de la Commission sont :

- M. Kalilou TIGANA, Directeur Technique du PADEL-M, (Président) ;
- M. Youssouf TOGOLA, Responsable Administratif et Financier du PRAPS 2-ML/PADEL-M (Membre) ;
- M. Abdoulaye BOUBACAR, Expert aquaculture du PADEL-M (Membre) ;
- Mme SISSOKO Massaran KEITA, Spécialiste Passation des Marchés du PADEL-M (Rapporteur) ;

## **B - DOSSIERS DE CANDIDATURES REÇUS :**

Trois (03) dossiers de manifestation d'intérêt ont été reçus et transmis à la Commission de dépouillement et de jugement pour analyse. Les candidatures reçues sont du pays de l'emprunteur (Mali).

Le Consultant concerné figure dans le tableau en **Annexe1**.

## **C - ANALYSE DES DOSSIERS :**

La Commission a procédé à l'analyse du dossier sur la base des critères exigés par les TDRs.

Pour conduire cette mission, le consultant doit justifier :

- Un diplôme d'études supérieures en génie civil/génie rural ou hydraulique;
- Une bonne connaissance du en génie civil/génie rural ou hydraulique;
- Au moins 05 ans d'expérience professionnelle en en génie civil/génie rural ou hydraulique ;
- Une bonne connaissance /expérience en en génie civil/génie rural ou hydraulique particulièrement au contrôle des Bâtiments ;
- Une bonne connaissance /expérience en élaboration des plans /stratégies dans le domaine du génie civil ;
- Exécuté au moins une consultation similaire ;





- Une bonne maîtrise des outils informatiques et de communication ;

Les résultats de l'analyse figurent en Annexe 2-Tableau d'évaluation.

## D – CONCLUSION ET RECOMMANDATION :

En conclusion, eu égard à l'évaluation des candidatures reçues, la Commission recommande de retenir **Coulibaly Badara Aliou** dont le dossier a répondu à tous les critères conformément aux termes de référence.

### Les membres de la Commission :

PRENOMS ET NOMS	FONCTIONS	EMARGEMENT
M. Kalilou <b>TIGANA</b>	Directeur Technique du PADEL-M/ Président	
M. Youssouf <b>TOGOLA</b>	Responsable Administratif et Financier du PRAPS 2-ML/PADEL- M /Membre	
M. Abdoulaye <b>ABOUBACAR</b>	Expert Aquaculture du PADEL- M/Membre	
M. Moumine <b>TRAORE</b>	Responsable Suivi-Evaluation du PADEL-M/Membre	
Mme. <b>SISSOKO</b> Massaran <b>KEITA</b>	Spécialiste en Passation de Marchés du PADEL-M / Rapporteur	

Bamako, le 15 Novembre 2023